

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 5 novembre 2024, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 860, boulevard de la Côte-Vertu et a pour objet d'autoriser, pour l'école secondaire Pierre-Laporte, une enseigne dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 19 octobre 2024.

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement